

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM Ministère de l'Education nationale 110 rue de Grenelle 75007 PARIS

N/R : CC/NA 13 14/15 Paris, le 21 octobre 2014

Objet : Une prime de Noël pour les personnels les plus précaires de l'Education nationale

Madame la Ministre,

Le SE-Unsa accueille très favorablement le choix que vous avez fait de verser une prime aux personnels non enseignants des catégories B et C sans qui les établissements ne pourraient fonctionner.

Ainsi 90 000 agents vont pouvoir bénéficier en décembre d'une indemnité de 50 et 100 euros. C'est un geste important de reconnaissance envers ces personnels de votre ministère. C'est aussi, dans un contexte économique difficile, une réponse sociale utile.

Mais au-delà de ces agents, votre ministère emploie des personnels précaires, en contrat aidé ou en CDD (assistants d'éducation, accompagnants des élèves en situation de handicap, aides administratives...). Leur action quotidienne dans les établissements, auprès des élèves, de leurs familles, est remarquable et vient en appui à notre système éducatif.

Ces salariés perçoivent mensuellement entre 600 et 1200 euros maximum s'ils exercent à temps plein, ce qui est l'exception. Non seulement leur pouvoir d'achat est extrêmement faible, mais ils n'ont, à ce jour, aucune réelle perspective d'avenir.

Un geste en leur faveur serait donc accueilli très favorablement. C'est pourquoi, au nom du SE-Unsa, je souhaite que cette prime puisse être aussi attribuée à ces personnels qui ne déméritent pas. Leurs conditions de vie et d'emplois précaires méritent toute votre attention.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Christian CHEVALIER Secrétaire général

Copie à :

- M. Bertrand Gaume
- M. Bernard Lejeune